

Vaccin conjugué contre le méningocoque de groupe C

Dans les 60 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

La méningococcie de groupe C peut être prévenue par un vaccin.

- La **méningococcie de groupe C** est une maladie causée par la bactérie *Neisseria meningitidis*. Elle est une maladie **grave et très contagieuse, voire mortelle**, pouvant entraîner :
 - une méningite (infection des membranes entourant le cerveau);
 - une septicémie (infection du sang).
- La plupart des cas se retrouvent chez les enfants et les adolescents.
- Des complications comprennent la perte de membres, des lésions cérébrales permanentes, la perte de l'ouïe, des convulsions et des cicatrisations de la peau.
- Même avec un traitement par antibiotiques, le taux de mortalité demeure de 10 à 15 p. 100.

Quels sont les symptômes de la méningococcie de groupe C?

- Les symptômes de cette maladie de groupe C se manifeste de 2 à 10 jours après l'exposition à la bactérie.
- Les symptômes progressent **très rapidement** et comprennent de la fièvre, des frissons, de la fatigue et de l'irritabilité.
- De puissants maux de tête, une raideur au cou ou de minuscules éruptions cutanées d'un rouge violacé apparaissent rapidement par la suite.
- **Il est important de consulter un médecin si vous (ou votre enfant) présentez ces symptômes.**
- Dans les 24 heures suivant la prise d'antibiotiques, les personnes ne sont plus contagieuses.

Comment la bactérie de la méningococcie de groupe C se transmet-elle?

- Elles se transmettent par la toux, les éternuements, les contacts rapprochés ou « face à face », la salive et les baisers.
- Beaucoup de personnes sont porteuses de la bactérie *Neisseria meningitidis* de groupe C dans le nez et la gorge, sans pour autant être malades.

Comment prévenir cette maladie?

- Faites-vous vacciner! Lorsque vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. : se laver les mains).
- Éviter les contacts directs avec les gouttelettes projetées par le nez ou la gorge.
- Ne pas partager de nourriture, de boissons, de cigarettes, de pailles, de vaisselle, d'embouchure d'instrument de musique, de produits pour les lèvres, de bouteilles d'eau, de protège-dents (pour activités sportives), de biberons, de sucettes ou de jouets.
- Il existe de nombreux vaccins pouvant prévenir la méningococcie. Le vaccin contre le méningocoque de groupe C, ne peut pas vous protéger contre les groupes (ou sérotypes) A, B, Y et W-135 de cette bactérie (*Neisseria meningitidis*).

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Les enfants de 12 mois.
- Toute personne, de 2 mois et plus, ayant des « liens étroits » avec des personnes infectées avec la bactérie du méningocoque de groupe C.
- Les personnes atteintes de dysfonction splénique.
- Les personnes s'apprêtant à recevoir, ou ayant subi une greffe (moelle osseuse, organes, cellules souches).

Qui ne devrait pas être vacciné?

- **Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.**
- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne qui a eu une réaction allergique constituant un danger de mort à la suite de l'injection d'une dose antérieure du vaccin antiméningococcique ou qui souffre d'allergies graves à un de ses composants.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- Les vaccins sont très efficaces et sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'avoir cette maladie grave et contagieuse que de se faire vacciner.
- des douleurs, des rougeurs ou une enflure passagères au point d'injection.
- De la fièvre, une perte d'appétit, de la somnolence, de l'irritabilité, des maux de tête, des vomissements, de la diarrhée ou encore d'une éruption cutanée.
- Ces réactions sont légères et ne durent généralement qu'un jour ou deux.
- De fortes fièvres, des crises de type épileptique et des vomissements sont peu courants.



Il est important de rester à la clinique 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres.

Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 911 ou le numéro d'appel des secours locaux. Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou à votre médecin.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé à cause d'un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Que contient le vaccin?

MENJUGATE® ingrédients : oligosaccharides de *Neisseria meningitidis* (groupe C) (conjugués à la protéine CRM197 de *Corynebacterium diphtheriae*), hydroxyde d'aluminium, chlorure de sodium, phosphate dihydrogène monohydraté, heptahydrate du phosphate de sodium dibasique, mannitol, eau (pour l'injection). Le vaccin ne contient ni latex ni thimérosal.

NEIS-VAC-C® ingrédients: polysaccharide du méningocoque (*Neisseria meningitidis* de groupe C), anatoxine tétanique, hydroxyde d'aluminium, chlorure de sodium. Le vaccin ne contient ni latex ni thimérosal.

Consentement des mineurs matures

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Afin de garder un dossier complet, tous les vaccins administrés à une personne sont consignés, par le personnel de la santé publique, dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan afin d'enregistrer et de gérer les dossiers de vaccination et de santé liée à la vaccination de tous les résidents de la province. Votre dossier d'immunisation est susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez de l'information sur Panorama dans le feuillet d'information intitulé *Protection de la confidentialité de votre dossier*.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

Références : Monographies de produits (NeisVac-C® (2015); MENJUGATE® Liquide (2015); MENJUGATE® Poudre (2015).